

Feuillet ÉCONOMIQUE

Bulletin publié par le CLD de la région de Rivière-du-Loup

Volume 25, Numéro 1 Mars 2013

8° RENDEZ-VOUS SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

« De l'engagement à l'action, pour la vitalité de notre MRC »

Misant sur une participation du milieu dès les premières étapes de la démarche de révision du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), l'année 2012 a permis la mobilisation et la concertation sur l'avenir de la MRC. Soutenus par une vision et des valeurs communes, différents représentants du milieu, formant le Comité des visionnaires, ont su travailler en collaboration afin de partager sur les enjeux à partir desquels ont été identifiées des actions permettant d'atteindre les objectifs ciblés. En conséquence, l'émergence d'un PALÉE riche et diversifié est maintenant prêt à être diffusé.

Le Rendez-vous sera divisé en quatre blocs d'activités; débutant par une présentation sommaire du PALÉE, suivi d'un panel soulignant cinq projets à succès, innovants et inspirants du territoire, de même que cinq ateliers portant sur des actions concrètes du PALÉE.

Pour clore cet événement, en partenariat avec Emploi-Québec, un dîner-conférence à teneur mobilisatrice aura lieu avec monsieur René Vézina, chroniqueur au journal Les Affaires et animateur de Déficit Zéro à Télé-Québec, ayant pour thème : « Progresser en affrontant nos faiblesses et en misant sur nos forces ».



Les acteurs du développement socioéconomique sont cordialement invités à s'engager à l'action et à participer au rayonnement de la collectivité lors de ce Rendez-vous socioéconomique, le 18 avril 2013, dès 8 h à l'Hôtel universel.

Frais d'inscription:

- 40 \$/par personne pour l'événement et le dîner
- 30 \$/ par personne pour le dîner-conférence uniquement

Horaire détaillé et formulaire d'inscription disponible au http://www.riviereduloup.ca/rv-socioeconomique2013

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Stéphanie Jeanne Bouchard au 418.862.1823 ou par courriel à dcaron@cldrdl.com





ILS ONT OSÉ RELEVER...

Cette chronique du CLD est réalisée afin de mettre en valeur les relèves à succès d'entrepreneurs de la région.

ENTREVUE AVEC LE PROPRIÉTAIRE D'ÉLECTRONIQUE MERCIER : CARL DESCHÊNES

Quel a été l'élément déclencheur qui vous a amené à devenir entrepreneur?

Mes parents ont possédé, pendant plusieurs années, une entreprise dans le Kamouraska et, dès mon jeune âge, j'ai été initié au domaine de l'entrepreneuriat. J'ai d'ailleurs démarré ma première entreprise dès l'âge de 16 ans. J'ai emprunté un montant de 5 000 \$, endossé par ma mère, pour acheter une discomobile. Je me suis promené sur le territoire pour faire tourner de la musique pendant les noces, les partys de famille, les carnavals, et ce, jusqu'en 2003. J'ai arrêté un an après l'acquisition de l'entreprise Électronique Mercier.

Pourquoi avoir acquis Électronique Mercier? Pourquoi pas une autre entreprise?

Ayant déjà fait des stages d'été chez Électronique Mercier et possédant une formation en électronique, je visais une entreprise dans laquelle je pourrais m'épanouir. De plus, celle-ci possédait une excellente réputation d'affaires bâtie depuis plus d'une trentaine d'années. C'était en quelque sorte le joyau de l'industrie qui occupait une place de choix dans ce marché spécialisé. Je désirais, avant tout, acquérir une excellente entreprise qui avait une longueur d'avance sur la concurrence. Dès le moment où j'ai senti que Monsieur Mercier était prêt à vendre, j'ai foncé...

Quelles ont été les conditions gagnantes qui vous ont permis de réaliser avec succès ce projet de transfert?

Plusieurs conditions doivent être réunies pour passer au travers d'un projet de relève. Selon moi, deux conditions essentielles à la réussite ont été présentes dès le départ. Tout d'abord, l'entière collaboration du cédant, Monsieur Mercier. On parlait de très gros chiffres pour un jeune de 25 ans! Monsieur Mercier devait s'assurer du sérieux de la démarche et de la capacité que j'avais à mener à terme le montage financier de ce projet de transfert. Il ne faut pas oublier que d'autres avaient essayé, et ce, sans succès! Également, le fait que l'entreprise jouissait d'une très bonne situation financière n'a vraiment pas nuit. J'ai tout de même travaillé très fort pour arriver à convaincre les créanciers à devenir mes partenaires d'affaires.

Pour réaliser ce projet de relève d'entreprise, avez-vous eu à faire des sacrifices personnels et familiaux importants?

Mets-en! On ne se rend pas toujours compte, sur le moment, de ce que l'on a fait comme sacrifice. Avec le temps, on se dit ça n'avait pas de bon sens. Mais c'était ce qu'il fallait faire pour assurer le succès de ce projet. En 2003, nous avons vendu la maison, l'auto neuve et la moto pour constituer la mise de fonds nécessaire à l'achat de l'entreprise. Avec deux jeunes enfants (2 ans et un nouveau-né), nous sommes allés demeurer dans le loyer situé au dessus du commerce. D'ailleurs, nous habitons encore ce loyer 10 ans plus tard! Par la suite, le nombre d'heures



investis, ont fait que j'étais beaucoup moins présent auprès des miens. On était conscient que c'était le prix à payer pour réussir. Mais, bien honnêtement, c'était probablement très cher payé!

On dit que les 100 premiers jours suivant un transfert d'entreprise sont importants pour, entre autres, mettre en place la crédibilité du nouveau propriétaire, faire connaître la nouvelle vision auprès du personnel en place, etc. De votre côté, comment cela s'est-il passé?

Cette étape-là a été une autre expérience entrepreneuriale fort enrichissante. Même si tu es déjà un employé de l'entreprise, lorsque tu deviens LE PATRON, les choses changent. À chaque jour, chaque geste, chaque décision sont observés et sujets à la critique. Déjà, avant l'acquisition de l'entreprise, des rencontres avaient eu lieu avec les employés pour annoncer ma venue comme nouveau propriétaire. Suite à l'achat, quelques employés ont quitté et j'ai dû remanier quelque peu l'organisation du travail. Le côté gestion des relations humaines a été et demeurera un défi constant. Après ces dix premières années de relève, je suis tout de même très fier de ce qui a été fait. L'entreprise compte actuellement 10 employés, soit 4 de plus qu'en 2003.

Avez-vous eu à vous entourer de ressources professionnelles externes pour mener à bien votre projet d'acquisition? Selon vous, est-ce nécessaire pour assurer le succès d'un projet de relève?

Outre le support reçu d'organismes locaux, j'ai dû faire affaires avec des ressources spécialisées pour, entre autres, faire évaluer les actifs de l'entreprise. Étant dans le domaine des technologies des communications, certains doutes pouvaient s'installer sur le potentiel de développement du secteur. Rappelons-nous à l'époque les difficultés financières vécues par la canadienne Nortel. Je devais, au minimum, démontrer que cette entreprise possédait de la valeur pour obtenir de l'aide financière. Aujourd'hui, je fais partie d'un regroupement de chefs d'entreprise. Ces rencontres me permettent d'échanger avec

d'autres entrepreneurs et de sortir d'une certaine forme d'isolement. C'est profitable à tous les niveaux.

Si on vous permettait un instant de reculer dans le temps, feriez-vous la même chose et pourquoi?

Après réflexion, je suis vraiment indécis entre un oui ou un non. Quand je pense aux longues nuits blanches à réfléchir pour trouver des solutions à des problèmes, à la complexité d'avoir une vision claire quant à l'avenir de l'entreprise, aux difficultés liées au recrutement et à la rétention de personnes compétentes, aux

nombreuses années à devoir négliger ma conjointe et mes enfants pour assurer la pérennité de l'entreprise, au stress engendré par la prise de nombreuses décisions d'affaires, à la pression engendrée par l'accélération du changement, pour tout cela, je pencherais du côté du non. Mais, pour tout le reste, oui je recommencerais, car c'est extrêmement enrichissant et valorisant d'être entrepreneur. Le sentiment d'avoir mené, avec mon équipe, à bien ce projet de relève, pèse encore beaucoup plus dans la balance. Si c'était à refaire, je serais encore présent et je dirais oui...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CLD MERCREDI 27 MARS 2013, 19 H 30 CENTRE DES LOISIRS SIMONE-SIMARD 290, RUE SIROIS, SAINT-ÉPIPHANE

FIER DE SOUTENIR LA COURSE DES RÉGIONS



Le CLD a signé récemment un partenariat avec la <u>Course des Régions</u>, cet événement culturel novateur visant à propulser les meilleurs espoirs du cinéma québécois. La Course des Régions revient en 2013 avec une nouvelle formule ralliant de nombreuses régions du Québec dont celle du Bas-Saint-Laurent, plus spécifiquement la MRC de Rivière-du-Loup.

Présentée sous la forme d'une compétition amicale, la Course des Régions permet aux cinéastes de demain de se perfectionner et d'aller à la rencontre du public dans un concept original, dynamique et bien ancré dans la réalité des jeunes. La Course des Régions met en scène des cinéastes qui seront appelés à représenter chacune des régions touristiques participantes.

Les jeunes cinéastes qui désirent participer à la Course des Régions doivent d'abord passer par l'étape de la présélection, laquelle exige qu'ils réalisent un portrait d'un jeune entrepreneur de leur territoire d'appartenance, et ce, en partenariat avec le CLD.

En plus de soutenir les jeunes cinéastes d'ici dans leur cheminement professionnel et de faire rayonner la région, la participation du CLD de la région de Rivière-du-Loup permettra de mettre en valeur des entrepreneurs locaux par des portraits vidéo de qualité et de stimuler la culture entrepreneuriale par leur diffusion.

Les cinéastes sélectionnés pour participer à la Course des Régions vivront une expérience stimulante dans des conditions professionnelles où ils auront à produire deux courts métrages : un documentaire et une fiction inspirés de leur coin de pays. Avec ses 4 000 \$ en budget de production versés à chacun des cinéastes, ses 10 000 \$ en prix pour souligner l'excellence de leurs films et sa formation de haut niveau offerte par L'Inis, la Course des Régions se veut un excellent tremplin pour propulser les cinéastes émergents dans la profession!

Le concours s'adresse aux cinéastes émergents âgés de 18 à 35 ans. Les cinéastes intéressés sont invités à s'inscrire dès maintenant sur la page Facebook de l'événement de préinscription de la Course des Régions au http://www.facebook.com/events/165123263633185/. Les candidatures officielles seront lancées au cours du mois de mars, les cinéastes s'étant déjà préinscrits seront avisés les premiers.



Le Bas-Saint-Laurent donne le coup d'envoi à sa première édition régionale de la Cyberfoire de l'emploi du Bas-Saint-Laurent. La Cyberfoire se veut un salon virtuel de l'emploi où, sur une plateforme Web dynamique et conviviale, les employeurs de la région et des chercheurs d'emploi de partout en province se donneront rendez-vous. Des centaines d'emplois disponibles dans la région seront offerts en ligne du **10 au 14 avril 2013**.

Tous les employeurs intéressés peuvent se rendre à **www.cyberfoire.ca** afin de s'inscrire. Ils pourront ensuite préparer un kiosque virtuel à leur image afin d'afficher leurs emplois à combler et participer ainsi au développement de l'employabilité de la MRC et d'avoir accès à une banque de milliers de chercheurs d'emploi de partout en province.

Selon Emploi-Québec, plus de 18 000 emplois seront à combler d'ici 2016 dans la région. La Cyberfoire 2013 s'inscrit dans une optique de rayonnement et de développement du Bas St-Laurent. **Osez. Engagez! Osez. Postulez!**

Pour toute information, employeurs et chercheurs peuvent se rendre à www.cyberfoire.ca.

15° ÉDITION CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

Messieurs Étienne et Alexandre Côté, copropriétaires des entreprises X-Métal et Cotech inc., assureront avec fierté la présidence d'honneur de la 15° édition du Concours québécois en entrepreneuriat, échelon local. Ils viendront partager leur vécu auprès d'une centaine de participants lors du Gala local qui se tiendra le 18 avril prochain à Rivière-du-Loup.

Les membres du comité local sont bien heureux de pouvoir compter sur l'implication de deux entrepreneurs dynamiques natifs de notre région. Les deux entreprises qu'ils possèdent, l'une située à L'Isle-Verte et l'autre à Saint-Éloi, procurent du travail à près d'une soixantaine de personnes.

Les frères Étienne et Alexandre Côté ont reçu, au cours des dernières années, différentes reconnaissances qui mettent en perspective leurs qualités entrepreneuriales et humaines. Citons à cet égard le Prix de l'entrepreneuriat



Les Chrysalides de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup, le Mérite entrepreneurial basque dans les catégories « Entrepreneuriat jeunesse » et « Innovation technologique ». À ces distinctions vient s'ajouter le titre de personnalité de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup.

Pour en connaître davantage sur le Concours, visiter le www.concours-entrepreneur.org.

Proposez vos services

La construction du parc éolien communautaire Viger-Denonville débutera prochainement. Divers services seront requis durant cette période. En ce sens, vous pouvez offrir vos services sur le site web du projet à l'adresse : www.eolienvigerdenonville.com en cliquant sur la section « petites annonces ». Vous pouvez aussi vous rendre au bureau de projet ou encore communiquer directement au bureau en composant le 418.898.6059.

Reproduction des articles permise avec mention de la source : Le Feuillet économique - CLD (volume 25, numéro 1) Dépôt légal : 1et trimestre 2013 - Bibliothèque nationale du Québec



